

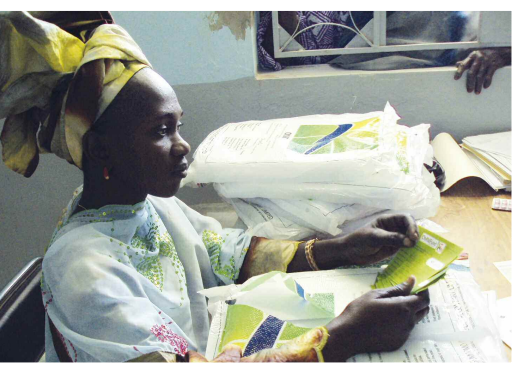
ORGANISATION POUR  
LA MISE EN VALEUR  
DU FLEUVE SÉNÉGAL



# OMVS NEWSLETTER

Décembre 2018

## L'ANNÉE DES OMVSIENS



**PGIRE II :**  
2018, une  
année de  
réalisations

**La présence sur le terrain,  
un style de management**



**Édito**

Par Hamed Diané SEMEGA

**2** 018, qui touche à sa fin, a été une année trépidante et conquérante pour l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal. Grace à Dieu, nous n'avons pas eu de souci majeur dans la gestion du fleuve ; 2018 aura été une bonne année hydraulique, ce qui nous a permis de satisfaire les besoins des différents secteurs d'utilisation.

*suite page 2*

## Édito

Par Hamed Diané SEMEGA



**N**ous avons franchi de grands pas dans la réalisation des prochains aménagements structurants programmés par l'Organisation : la signature du contrat commercial pour Koukoutamba est imminente, les études concernant Balassa et Goubassi ont connu des avancées significatives. Concernant la navigation sur le fleuve Sénégal, 2019 verra le lancement officiel des travaux.

Nous avons mené avec succès une opération délicate : le recasement des populations impactées par la construction du barrage de Gouina avec la création de

cinq villages dotés de tous les équipements sociaux nécessaires.

Pour ce qui est du développement local, le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, PGIRE, a maintenant atteint sa vitesse de croisière, avec des réalisations concrètes qui impactent la vie quotidienne dans le bassin du fleuve Sénégal.

En revanche les nuages s'accumulent sur la Falémé, principal affluent du fleuve Sénégal, où la pollution liée aux activités d'orpaillage menace la qualité et même la disponibilité de la ressource. Cette situation préoccupante appelle l'intervention des Etats et des mesures énergiques. De même la sauvegarde du massif du Fouta Djallon, d'où le fleuve Sénégal prend sa source, est un autre défi environnemental que nous prenons au sérieux, avec la mise en place d'un Observatoire dédié.

Ces missions de l'Omvs, ces projets et programmes ne sauraient être accomplis sans l'accompagnement des partenaires techniques et financiers. C'est pourquoi 2018 a été en partie consacré à revigorer les partenariats ou en explorer de nouveaux, à prendre part aux rendez-vous qui favorisent les opportunités et consolident notre image.

En interne aussi, des initiatives hardies ont été prises pour moderniser l'administration, favoriser la collaboration, motiver le personnel, mais aussi poser des règles. Au-delà, l'enjeu est de réorganiser le système Omvs en améliorant le cadre institutionnel et de résoudre la question d'un financement autonome.

Nous avons donc de bonnes raisons de nous réjouir du déroulement de l'année qui se termine, pendant laquelle des jalons décisifs ont été posés dans tous nos dossiers prioritaires. Loin d'un bilan, ce sont là quelques « captures » de 2018 que nous avons souhaité partager dans ce second numéro de la lettre d'information électronique de l'OMVS.

Bonne lecture et très belle année 2019

MISE EN PLACE COMITÉ DE BASSIN  
L'Omvs touche au but

*Après quelques années d'attente, l'omvs a réussi à organiser des réunions dans trois des quatre pays que compte l'organisation. Ce qui est une vraie prouesse de cet organe consultatif qui va permettre à tous les usagers de pouvoir donner leurs avis sur toutes les questions liées au bassin.*

Inspirée de l'expérience de la France où des comités de bassin existent depuis la loi sur l'eau de 1964, la mise en place d'un Comité de bassin du fleuve Sénégal a été décidée par le Conseil des Ministres de l'OMVS en 2009. Maha Sall, experte à la commission permanente des eaux et comité de bassin à la direction des infrastructures régionales revient sur les retards : « La prise décision concerne 4 pays. La représentativité est dure à avoir. C'était difficile de regrouper les usagers des 4 pays et la société civile. Et matériellement c'était compliqué ». Le comité de bassin répond de la volonté explicite de permettre la participation active des acteurs du domaine de l'eau à la gestion de cette ressource. Il répond en cela à un souci de modernité et à l'exigence d'une gouvernance transparente et partagée. Mais après des années d'attente, 2018 aura été l'année où « on a réussi à organiser des réunions dans 3 des pays. Il en reste un pour l'année. Le comité de bassin est organisé en collège d'acteurs pour chaque pays. Cela fait 96 acteurs pour le bassin qui doivent se réunir une fois par an pour donner un avis consultatif sur les questions de gestion des ressources en eau au conseil des ministres » selon l'experte à la commission permanente des eaux et comité de bassin. Après la mise en place de ces collèges et des réunions d'information et de mise en place effective du comité de bassin, il est annoncé très prochainement le comité de bassin. « Normalement on doit tenir la première réunion régionale en 2019. » affirme Maha Sall. Le comité de bassin est un organe consultatif, le cercle de concertations de tous les usagers du fleuve Sénégal qui leur permet d'être à l'avant. C'est-à-dire que les usagers vont définir les schémas directeurs d'aménagement du bassin du fleuve Sénégal. Ils auront à donner leurs avis sur toutes les questions de gestion des ressources du bassin.



Kandas CONDE

## Une très bonne hydraulicité du Fleuve Sénégal en 2018

***Le Fleuve Sénégal se porte bien grâce à une bonne hydraulicité cette année. Ce qui le prouve par l'atteinte de la cote maximale de Manantali.***

L'OMVS organisme de bassin, a comme objectif stratégique, la mobilisation et la gestion des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal afin de promouvoir le développement économique et social des populations des pays membres. Cette mission dépend donc de la disponibilité quantitative et qualitative de la ressource. Pour cette année, le barrage de Manantali a atteint sa cote maximale de gestion avec 208,05 m IGN malgré la faible hydraulicité enregistrée l'année passée. Il faut signaler que l'hydraulicité est le rapport de son débit annuel comparé à sa moyenne. Ce qui représente un volume d'eau suffisant qui pourra être utilisé jusqu'à la prochaine saison des pluies. C'est ce qu'affirme Kandas CONDE Chef de Division Gestion des Ressources en Eau et Prévention des Risques. Une « bonne hydraulicité » qui dépasse de loin ceux des années précédentes notamment 2017 et 2016 et la moyenne des 67 dernières an-

nées (1950-2017) au niveau des principales stations du bassin (Bafing Makana sur le Bafing, Oualia sur le Bakoye et Gourbassi sur la Falémé). Mais cela n'a pas manqué de causer des désagréments sur les affluents non contrôlés notamment sur la Falémé. Le Chef de Division Gestion des Ressources en Eau Prévention des Risques ajoute que c'est « à cause de la bonne hydraulicité qu'il y a eu inondation au niveau de Kidira et les cotes d'alertes ont été atteintes aux stations hydrométriques de Kidira, Bakel, Matam et Podor ». Pour mieux expliquer cette situation, il s'agit du fait que le bassin du fleuve Sénégal n'est contrôlé qu'à 50%. « Il y a même eu des dégâts parce que nous ne contrôlons que l'affluent principal qui est le Bafing. La Falémé et le Bakoye ne sont pas contrôlés », affirme Kandas CONDE. Un état de fait qui est bien pris en charge d'où certains projets de l'OMVS qui auront pour objectif de palier à ce problème qui sera certainement un vieux souvenir bientôt. Ce qui constitue une solution dans la bonne gestion du fleuve Sénégal si l'on en croit le Chef de Division Gestion des Ressources en Eau et Prévention des Risques qui demande vivement : « la construction du

barrage de Gourbassi pour éviter des dégâts pendant des années de bonnes hydraulicités ». Pour l'instant, le contrôle est bien assuré par les barrages de Manantali et de Diama. A ce niveau, l'OMVS a la possibilité de contrôler, de retenir l'eau et lâcher en fonction des besoins.

Il est important de retenir et contrôler l'eau pour permettre aux populations riveraines de pratiquer en toutes saisons l'agriculture, assurer l'approvisionnement en Potable (AEP), la navigation et l'équilibre de l'écosystème. Cela permettra aussi une bonne fourniture en électricité.

Pour les perspectives de gestion des eaux de l'année prochaine, la Commission Permanente des Eaux (CPE) va se réunir à la fin du mois de Décembre pour fixer la répartition de l'eau entre les usages pour 2019. C'est un organe Consultatif du Conseil des Ministres, composée de Représentants des Etats membres de l'Organisation. Elle est chargée de définir les principes et modalités de la répartition des eaux du fleuve Sénégal entre les États et entre les secteurs d'utilisation, notamment l'Agriculture, l'industrie, l'Alimentation en eau potable et les transports.

MOCTAR FALL, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA CODESEN

## « Ce qui reste à faire, c'est des infrastructures routières »

**D**epuis 15 ans, la Codesen (Coordination des organisations de la société civile pour la défense de l'environnement et le développement du bassin du fleuve Sénégal) œuvre aux côtés de l'Omvs pour aider les 7 départements sénégalais du bassin à profiter des retombées du barrage de Diama. D'ailleurs le secrétaire administratif et financier a été coopté pour siéger dans le comité de bassin du fleuve Sénégal. A cœur ouvert, il a bien voulu répondre à nos questions.

**Quelles sont les missions et les principaux résultats de la Codesen ?**

La Codesen a été créée lorsque nous avons été informés que l'Omvs a obtenu un financement pour la réalisation de la ligne haute tension destinée à desservir le barrage de Manantali. Nous nous sommes aussitôt regroupés, les ONG du Sénégal, pour mettre en place un dispositif qui nous permet de suivre l'évolution de la situation et veiller aux intérêts des populations surtout les plus vulnérables. Ainsi nous nous sommes rapprochés alors de l'Omvs pour participer au Programme d'atténuation et de suivi des impacts sur l'environnement (PASIE), et nous avons demandé à intégrer le comité en charge du tracé de la ligne haute tension pour que les populations ne soient pas lésées. On est allé dans les 4 pays sensibiliser les autorités de l'Omvs pour que les populations déplacées soient indemnisées à hauteur de leurs investissements. Depuis 15 ans, l'Omvs nous associe à tout ce qu'elle fait. Nous avons par exemple été impliqués dans les toutes les phases du projet GEF.

**Quelle est la situation actuelle du bassin du fleuve Sénégal ?**

Le bassin du fleuve Sénégal a participé à la revalorisation de l'agriculture dans les pays de l'Omvs. Au Sénégal, nous avions l'eau salée qui remontait. Cela nous empêchait de faire l'agriculture pendant la période de remontée de l'eau salée. Depuis qu'on a installé le barrage, nous avons la possibilité de faire une double culture c'est-à-dire la contre sai-



son chaude et la culture d'hivernage. Ne serait que pour ça, l'importance de ce barrage est capitale. Avec les nouveaux projets comme le PGIRE, il y a l'installation de la délégation de la Saed au niveau Dagana. Des aménagements ont été réalisés parce que cette zone avait des problèmes pour l'approvisionnement correct en eau mais le PGIRE est venu régler cette question avec des pistes qui nous permettent de circuler librement. Les problèmes d'eau appartiennent au passé maintenant. Nous avons aussi sensibilisé l'Omvs sur les villages impactés par la remontée d'eau, nous avons joué notre partition pour que les villages soient dédommagés.

**Vous suivez donc depuis des nombreuses années l'intervention, quelles sont les limites ?**

Ce qui reste à faire, c'est des infrastructures routières pour permettre à la forte production rizicole dans le delta de sortir afin d'en faciliter la transformation.

**Quels sont les problèmes actuels dans le bassin que l'Omvs pourrait aider à résoudre ?**

L'omvs pourrait nous régler un problème crucial. Mais ce sera dans le cadre du Système Intégré de Transport Multimodal, car des ports secondaires sont pré-

vus dans le volet navigation. La navigation serait une bouée de sauvetage qui nous permettrait avec des ports secondaires d'acheminer, par exemple, l'engrais au niveau de tous les villages qui sont au bord du fleuve. Vivement ce projet parce qu'on a de vrais problèmes d'approvisionnement en intrants pour l'agriculture.

**Vous avez été coopté pour représenter la Codesen au sein du comité de bassin du fleuve Sénégal. Quelles sont les attentes ?**

Il faut que la société civile soit présente pour jouer son rôle de veille. Les populations doivent mieux récolter les retombées du barrage. Le comité de bassin est mis en place pour que la base puisse informer le conseil de ministre de l'Omvs sur les grandes questions notamment les aménagements hydro-agricoles. Nous allons proposer au conseil des ministres des solutions pour le paiement des redevances liées aux prélèvements d'eau, afin que les populations qui n'ont pas une grande bourse puissent s'y retrouver. Nous allons dire à l'Omvs le chemin à prendre si vous voulez que les populations à la base ne considèrent pas l'Organisation comme une Omvs des Etats mais une Omvs des peuples.

**Comment vous voyez l'avenir du bassin ?**

L'avenir est radieux. On ne peut pas faire une agriculture sans la maîtrise de l'eau, or l'eau est désormais disponible. Aujourd'hui le Sénégal a un besoin qui est de régler son alimentation sans dépendre de l'importation. Même les pays d'importation sont confrontés à des problèmes d'inondation, de qualité de semences. Alors qu'au Sénégal, nous avons le meilleur rendement au monde en ce qui concerne la production rizicole par hectare. Nous avons un challenge à savoir : investir davantage dans les populations les plus pauvres et les plus vulnérables dans le bassin pour que notre agriculture puisse voler de ses propres ailes.

# L'Observatoire régional de l'eau et de l'environnement du massif de Fouta Jalon prend forme.

*L'Observatoire régional de l'eau et de l'environnement du massif de Fouta Jalon n'est plus au stade de projet. Il prend forme. L'étude institutionnelle est presque bouclée. Il reste ainsi l'étude de faisabilité. Ce qui est justement une petite question de temps.*

Le fleuve Sénégal prend sa source dans le massif de Fouta Jalon en Guinée. Cette zone, appelée le « château d'eau » de l'Afrique de l'ouest, revêt une importance capitale du fait que tous les fleuves de la sous-région y prennent leur source mais aussi parce qu'il constitue un écosystème de haute importance écologique. Toutefois, cet écosystème est vulnérable aux changements climatiques et aux activités de l'homme. Pour faire face à cette situation, en 2015, lors du conseil des ministres de l'Omvs, il a été décidé la mise en place d'un Observatoire régio-

nal de l'eau et de l'environnement du massif de Fouta Jalon en étroite collaboration avec la Cedeao. Trois années plus tard, ce projet prend forme. Alpha Oumar Baldé, chef de la division planification, perspectives et développement à la base fait l'état des lieux : « On est au niveau de la réalisation de l'étude institutionnelle. C'est ce qui va définir l'organisation de la gouvernance, le type d'experts et leurs qualifications. La relation entre cette entité que nous allons mettre en places et celles qui existent ». Le rapport de l'étude est validé. « Il sera livré d'ici la fin de l'année » rassure le chef de la di-

vision planification, perspectives et développement à la base. Il reste juste les recommandations pour déposer le nouveau document. Cette année a été également l'occasion de participer à la « réunion de transfert du programme d'aménagement intégré du massif de Fouta Jalon de l'Ua dans le cadre du partenariat entre l'Omvs et la Cedeao » selon Alpha Oumar Baldé.

Après l'étude institutionnelle, l'Omvs compte attaquer l'étude de faisabilité qui est la seconde phase du travail de l'Observatoire régional de l'eau et de l'environnement du massif de Fouta Jalon.

## L'ORPAILLAGE DANS LA FALÉMÉ

# Une menace très sérieuse sur les ressources en eau



*Les dangers liés à la déforestation, l'utilisation des produits chimiques, les problèmes de consommation de drogue, de prostitution et même de banditisme constituent en partie les véritables difficultés nées de l'orpaillage dans la Falémé. C'est ce qui a motivé une délégation du haut-commissariat d'aller, sur place, sensibiliser sur les impacts de ces activités dans le bassin du Fleuve et faire des recommandations.*

La Falémé, principal affluent du fleuve Sénégal, connaît une dégradation de la qualité de ses ressources en eau et des écosystèmes associés. Cette situation est causée par l'utilisation d'engins et de produits chimiques aux effets dévastateurs. C'est ce qui ressort des constats faits par une mission du Haut-Commissariat de l'OMVS conduite pour animer des ateliers de sensibilisation des acteurs sur les impacts des activités d'orpaillage dans le Bassin du fleuve Sénégal. C'était courant novembre à Kédougou (Sénégal) et Kayes (Mali). Outre le danger pour la santé des populations, ces activités menacent les ressources aquatiques et

végétales, perturbent les régimes hydraulique et hydrologique, ainsi que la qualité des eaux et la fiabilité des données de mesure. En un mot, la catastrophe écologique pointe à l'horizon.

Sur le plan environnemental, le danger principal émane de la pollution due à l'utilisation des dragues pour fouiller le lit du fleuve, et du mercure dans le traitement du minerai. Il faut pointer par ailleurs la déforestation, l'agression du sol et l'utilisation de produits chimiques.

Sur le plan de la cohésion sociale, le péril est tout aussi grand en raison de la promiscuité engendrée par la forte concentration humaine qui crée des problèmes de consommation de drogue, de prostitution et même de banditisme. En plus, il est en train d'impacter négativement sur l'agriculture du fait de l'abandon de cette activité par beaucoup de jeunes.

Au vue de ces constats, les participants à cette mission se sont accordés sur la nécessité et l'urgence d'entreprendre des actions vigoureuses pour enrayer l'impact négatif des activités d'orpaillage sur le fleuve Sénégal. Première priorité : améliorer et harmoniser

les cadres législatifs existants des secteurs de l'eau, des mines et de l'environnement des Républiques du Mali et du Sénégal. Il faut également mettre en place une brigade mixte (Mali-Sénégal) de surveillance des activités d'orpaillage dans le bassin du fleuve Sénégal, en général, et dans la Falémé, en particulier. La mission a par ailleurs recommandé l'application des textes interdisant le dragage et l'usage de produits chimiques dangereux tels que le Cyanure, le Mercure, et certains acides.

Eradiquer l'orpaillage clandestin dans la Falémé, en particulier et promouvoir les techniques d'orpaillage à moindre impact sur l'environnement sont également les solutions préconisées contre ce problème.

Pour que toutes ces recommandations soient appliquées, il faut mettre en place un cadre de concertation des différents acteurs pour une gestion intégrée du bassin de la Falémé, selon la mission. Le Haut Commissaire de l'Omvs, très alarmé, prévoit d'aller personnellement sur le terrain pour s'implémenter de la situation et porter le plaidoyer auprès des Etats.

MOUHAMED MAOULOUD MAHJOUB

Directeur des Infrastructures Régionales



*C'est la fin de l'année. Les projets structurants de l'Omvs ont connu des avancées notaires. Le Directeur des infrastructures régionales du Haut-Commissariat de l'OMVS dresse le bilan pour nous. Entretien.*

L'année 2018 tire à sa fin, c'est l'heure du bilan. Alors qu'en est-il des projets structurants pour cette année ?

**Q**uand j'ai pris service, suivant en cela les orientations des chefs d'Etat et de gouvernement, le projet de complexe hydroélectrique de Koukoutamba était en cours d'évaluation. Finalement en 2018, on a terminé l'évaluation technique et financière. Le marché a été attribué à une entreprise chinoise (Sinohydro) qui va nous apporter le financement en mode EPCF (Engineering Procurement Construction) avec apport de financement. C'est-à-dire que c'est l'entreprise elle-même qui accompagne les démarches du Haut-commissariat auprès des bailleurs de fonds pour trouver le financement de l'ouvrage. En ce moment, on est dans des phases de négociations pour la signature du contrat commercial et la mise en place du financement.

**Parlons maintenant de la navigation ?**

C'est un projet structurant parmi les projets phares de l'organisation. Il ya trois ans, un memorandum d'entente a été signé avec une société indienne qui

s'appelle Afcons, spécialisée dans l'aménagement des infrastructures portuaires, et qui s'est engagée à apporter à travers Eximbank Inde le financement de l'ouvrage en collaboration étroite avec le Haut-commissariat et la Société d'exploitation de la navigation (SOGENAV), basée à Nouakchott. On a reçu une offre technique et financière de l'entreprise indienne jugée satisfaisante sous réserve de quelques observations minimales. On est au stade des négociations du contrat commercial. Avant la fin de l'année, le contrat commercial devrait être signé.

**Y a-t-il des difficultés notés dans la mise en œuvre de ces projets structurants ?**

Il y a certaines composantes qu'on n'a pas encore réglé, notamment la maîtrise d'œuvre, l'assistance technique et le programme de gestion environnemental et social (PGES). Cela demande des fonds supplémentaires qui ne sont pas encore en place. Ce qui peut empêcher le démarrage du projet. C'est valable pour Koukoutamba et le projet de navigation.

Il y a l'ouvrage à but multiple de Gourbassi qui est extrêmement important

pour l'organisation. C'est un ouvrage régulateur, qui permettra de porter la maîtrise du fleuve à 90%, et de régler ainsi les manquements par rapport à la maîtrise et à la régulation du cours d'eau. Vu l'importance de l'ouvrage, le conseil des ministres de l'Omvs a décidé de diligenter le développement des études et la mise en œuvre du projet en EPCF. Le Haut-commissariat a lancé une demande de propositions aux entreprises compétentes pour la construction de l'ouvrage. Aujourd'hui on est en phase d'évaluation pour attribuer le marché et passer à la négociation et à la signature du contrat

**Comment vous jugez le bilan de cette année ?**

Très intéressant. Parmi toutes les équipes qui sont passées, 2018, c'est le bilan le plus important en matière de développement des infrastructures. Parce que sur une année, on s'apprête à signer le contrat de Koukoutamba, le contrat commercial du projet navigation phase 1, et le contrat pour la réalisation des études complémentaires et la construction de l'aménagement hydroélectrique de Gourbassi. C'est à peu près 35% des ouvrages structurants de l'Omvs.

# PGIRE II : 2018, une année de réalisations



*De la Mauritanie à la Guinée en passant par le Sénégal et le Mali, le PGIRE II a bien amélioré les conditions des populations. Des réalisations ont touché beaucoup de volets notamment la protection des berges, la pêche, la prévention contre certaines maladies entre autres.*

Le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE II) a pour mission d'améliorer la gestion coordonnée des ressources en eau pour le développement sur le plan so-

cial, environnemental et économique dans le bassin du fleuve Sénégal. Il s'agit également d'appuyer le développement des usages de l'eau dans le bassin du fleuve Sénégal de manière concertée entre les pays membres de l'OMVS.

Une revue à mi-parcours du projet, effectuée en janvier 2018, a permis de reformuler les objectifs, de modifier les indicateurs de suivi du projet et de réorienter les activités vers l'atteinte des objectifs du projet.

Parmi les actions les plus saillantes du

bilan de la mise en œuvre on peut citer : la réhabilitation, l'aménagement ou la consolidation de périmètres irrigués. Les infrastructures réalisées concernent les PIV du Tarza, le Casier pilote de Boghé, les PIV du Brakna en Mauritanie ; le périmètre de Têlél, les périmètres de Ndombo Thiago et les UAI indépendantes d'Orkadiéré et de Hamady Ounaré au Sénégal. Il y a également un important volet réservé à la conservation des eaux et des sols (Agroforesterie). Le reboisement est en cours de réalisation en Guinée, au Mali et Sénégal.

La protection de berges peut être enregistrée dans les acquis de cette année. Il s'agit des travaux de protection de berges avec des murs en gabion, des lavoirs, des rampes d'accès et des passerelles en Guinée et au Mali.

Pour la promotion des activités génératrices de revenus et l'amélioration des moyens de subsistance pour les populations du bassin, le projet mise sur la construction de 8 marchés à poissons, de 2 débarcadères, d'un quai d'accostage et une d'aire de transformation de poissons

Il y a aussi l'aménagement piscicoles de 9 mares sont en cours de réalisation réparties au niveau des Etats.

Pour la réduction de l'incidence des maladies hydriques, les principales réalisations sont axées sur l'acquisition et distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) pour lutter contre le paludisme. Un lot de 2 400 000 dans les 4 Etats membres en 2016 et 5 800 000 moustiquaires a été aussi distribué en 2017. L'accent a été également mis sur la campagne de masse pour les maladies tropicales négligées (MTN).



## PROJET RAOB-PNUD/FEM

## Un nouveau départ pour le RAOB

*Ce projet vise à renforcer les capacités de coordination et de collaboration des Organismes de Bassins et servir de cadre de coopération pour la gestion transfrontalière des eaux souterraines. Il a été installé pour prendre en charge le changement climatique, les eaux souterraines, le partage d'informations et le financement durable des organismes de bassin.*

Le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) contribue depuis sa création à l'amélioration de la gouvernance transfrontalière de l'eau en Afrique. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, le projet RAOB-PNUD/FEM a été installé. Il est financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), géré par le PNUD et exécuté par l'OMVS qui est, en même temps, le Secrétariat Technique Permanent du RAOB. L'UNESCO, partie prenante du projet, est en charge spécifiquement de la composante Eaux souterraines. Les membres du Réseau ont déjà amendé



et validé le Plan de Travail ainsi que le budget du projet pour les 2 prochaines années.

L'ambition du projet RAOB-PNUD/FEM est de redynamiser le RAOB en mettant l'accent sur les acquis obtenus grâce au projet SITWA (2013-2016) et sur la nouvelle vision partagée par les membres et partenaires du projet PNUD/FEM.

Cette nouvelle vision s'articule autour de quatre piliers essentiels : le changement climatique, les eaux souterraines, le partage d'informations et le financement durable des organismes de bassin.

Chacun de ces piliers se veut une réponse aux défis climatiques qui interpellent le continent africain, particulièrement exposé aux effets de la raréfaction chronique de l'eau.

Le prochain temps fort du projet est l'organisation de la prochaine Assemblée Générale du RAOB qui se tiendra à Tunis dans le second trimestre de l'année 2019.

## Le PGIRE II en quelques chiffres

*L'année 2018 est très riche en réalisations. Retour en chiffres sur quelques faits saillants.*

**Sécurisation hydraulique**

Travaux de curage et faucardage du typha sur **35 km** d'axes hydrauliques (sur les 40 km prévus), dont 23 km en Mauritanie et 12 km au Sénégal.

**Environnement**

Projet de Reboisement de plus de **3527 ha** de plantation en Guinée, Mali et Sénégal

Travaux de protection des berges : **5,430 km** dont 4,230 sont en cours de réalisation au Mali et 1,2 km déjà réalisés en Guinée.

**Pêche : construction/réhabilitation d'infrastructures**

**8** marchés à poisson

Diayadhé, Koin, en Guinée  
Rosso, Kaédi, Maghama et Mbut, en Mauritanie

Khouma, Ourosoghi, au Sénégal  
**2** débarcadères (Bidon, Mougoutigné) en Guinée ;

1 quai d'accostage à Kayes au Mali ;  
1 aire de transformation de poissons à Thiago au Sénégal

**Aménagement piscicole****Pisciculture**

**2** étangs réhabilités (Bafing-Tolo, DOW-Bodié) en Guinée,

**4** étangs piscicoles (Tématessou, Balandougou, Marena Diombougou, Koumoum) au Mali

1 éclosérie à Kayes au Mali ;

Une éclosérie à Foug Gleita en Mauritanie

# La présence sur le terrain, un style de management



2018, c'est aussi une année de terrain pour le patron de l'OMVS. Hamed Diane Séméga a choisi de se déplacer sur site pour s'informer de problèmes particuliers ou constater de visu l'état d'avancement des chantiers et projets en cours. C'est le cas en particulier pour la région de Kayes au Mali, où il s'est rendu à plusieurs reprises pour se rendre compte personnellement de l'état d'avancement des projets de l'Organisation dans la région, à commencer par les activités liées au recasement des populations impactées par la construction du barrage de Gouina. En compagnie du ministre malien de l'Énergie et des dirigeants de SOGEM et de SEMAF, sociétés de patrimoine de l'OMVS en charge des ouvrages hydroélectriques, M. Séméga est allé également s'enquérir des progrès du chantier du barrage.

Autres lieux, autres préoccupations, même méthode. Le Haut-Commissaire a visité en juin les stations de pompage qui alimentent les aménagements hydroagricoles de la région de Matam au Sénégal : stations de Matam, Doolol Hodobéré, et Djoulol. Une occasion de constater les difficultés d'approvisionnement en eau à partir du fleuve Sénégal, qui compromettent parfois les cultures de saison sèche chaude qui se déroulent habituellement de février à juin. Une visite qui a permis d'échanger avec les autorités administratives locales sur la situation de l'année hydrologique précédente, marquée par un déficit important, et les mesures de sauvegarde envisagées par l'OMVS.

## Revigorer les partenariats, une priorité

L'OMVS entend jouer un rôle important dans la promotion d'un modèle de gestion des eaux transfrontalières dans le monde. Cela passe inéluctablement par les coopérations. Hamed Diane Semega, le Haut-commissaire l'a bien compris pour y avoir consacré une part importante dans ses activités de cette année.

Des efforts particuliers ont ainsi été faits à l'endroit des acteurs de l'eau du Royaume des Pays Bas, où M. Séméga s'est rendu à deux reprises en 2018 afin de revigorer les programmes de coopération. Ces rencontres avec des personnalités du partenariat national de l'eau (NWP), et du ministère des affaires étrangères ont été l'occasion de solliciter l'appui de la Coopération néerlandaise pour la mise en place de partenariats aussi bien publics que privés avec des institutions nationales spécialisées dans les différents domaines relatifs

au transport et aux infrastructures fluviaux pour accompagner le Projet Navigation de l'Omvs. Les autres domaines de coopération envisagés seraient du renforcement de capacités et l'appui à la préparation de la participation de l'OMVS à l'organisation du prochain forum mondial de l'eau « Dakar 2021 ».

Le Haut-Commissariat a aussi défendu récemment les couleurs du Réseau Africain des Organismes de Bassin, RAOB, lors de la 7ème édition de la Semaine Africaine de l'Eau organisée par le Conseil des Ministres Africains en charge de l'eau (AMCOW), qui s'est tenue à Libreville au Gabon.

Au sortir de cet événement, il pointe en particulier l'importance du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB), dont le secrétariat technique permanent est assuré depuis sa création par l'OMVS.

# Conserver le leadership



*L'Omvs rayonne hors de nos frontières. A l'international, elle demeure un des organismes de bassin les plus dynamiques. Ce qui le place en haut du classement mondial du quotient de la coopération en ressources en eau transfrontalières.*

Son expérience réussie dans la gestion d'un fleuve transfrontalier vaut à l'Omvs un rayonnement international et de nombreuses sollicitations dans le cadre de l'agenda mondial de l'eau.

Une forte délégation de l'OMVS a pris part au 8ème Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Brasilia au mois de Mars. Outre un stand de bonne facture dans le pavillon du Sénégal, la participation de l'OMVS est marquée par l'organisation d'une session « Eaux Transfrontalières » en partenariat avec l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie, OMVG. Ce panel de haut niveau était réparti en 3 sessions successives.

La première est consacrée aux fondements juridiques et cadres institutionnels adaptés pour la gestion des eaux partagées. La seconde session a mis en lu-

mière les avantages de la réalisation, la gestion et l'Exploitation commune d'Infrastructures : mobilisation des financements plus facile, prise en compte des besoins amont et aval. La troisième session sur le financement des infrastructures hydrauliques et hydroélectriques a posé la question cruciale de la mobilisation des financements qui freine les efforts des organismes de bassin les plus performants.

Un mois plus tard l'Omvs accueillait à Dakar l'association internationale « Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves », IAGF, qui a consacré sa 6ème session au fleuve Sénégal. C'est donc aux côtés de l'Omvs qu'elle s'est penchée pendant 4 jours sur la gestion, les missions et projets de l'Omvs. Les travaux ont consacré un focus spécial sur le Projet Navigation et ont permis de croiser les expériences des experts présents pour recueillir avis et conseil qui permettront certainement d'améliorer le projet. C'est la première fois que l'IAGF se réunit en Afrique et consacre ses travaux à un fleuve du continent.

De même, à l'initiative de la Suisse, une

délégation d'officiels du Kazakhstan, du Kirghizstan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan a effectué un voyage d'études auprès l'Omvs en mai 2014. La délégation s'est intéressée entre autres sujets aux modalités de cofinancements des infrastructures, de mise sur pied de sociétés de gestion commune d'infrastructures dans le bassin, et de partage des coûts et des bénéfices entre les pays riverains.

Ce leadership de l'OMVS a été salué successivement en 2015 et 2017, années où l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal est arrivée en tête du classement mondial du quotient de la coopération en ressources en eau transfrontalières (Water Cooperation Quotient) selon le rapport de Strategic Foresight Group, un think-tank global basé à Mumbai en Inde. Le quotient de la coopération en ressources en eau transfrontalières compare la qualité de la coopération au sein des bassins fluviaux transfrontaliers sur tous les continents. Le rapport couvre 84 organismes de gestion des eaux transfrontalières dans 205 bassins fluviaux transfrontaliers dans 148 pays

# L'année des « Omvsiens »



**E**n interne aussi 2018 a été une année faste, avec comme point d'orgue la commémoration de la création de l'OMVS, une première dans l'histoire de l'organisation. Les journées Omvs se sont tenues les 11 et 12 mars 2018 à l'occasion du 46e anniversaire de

l'Omvs. Au menu : une randonnée pédestre du siège de l'Omvs à la place OMVS de Dakar, où le Haut Commissaire et ses collaborateurs ont planté symboliquement un arbre ; puis le 11 mars une journée de réflexion et de partage sur les fondements de la gestion du fleuve Sénégal a réuni personnels de l'Omvs, partenaires techniques et financiers, représentants des Usagers et des bénéficiaires des projets de l'Organisation. Une occasion saisie par le Haut-commissaire Hamed Diane Sémega de souligner la nécessité de moderniser l'Omvs pour qu'elle reste performante, « pour qu'elle soit encore à hauteur de ses missions par rapport aux enjeux extraordinaires auxquels elle fait face, notamment le changement climatique, la réduction de l'émigration dans le bassin, il faut que l'Omvs se renouvelle par la qualité ».

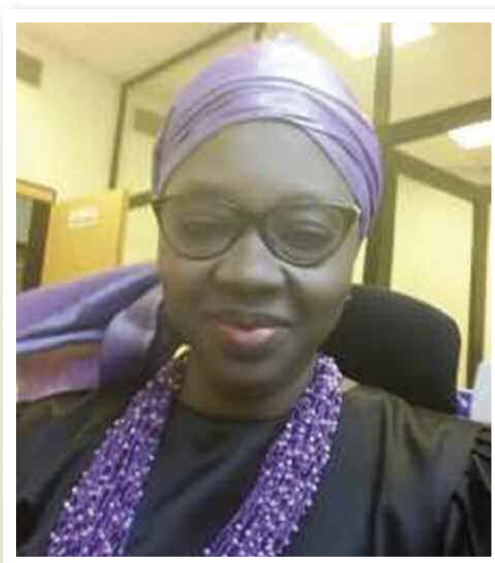


Autre temps fort : la première édition du team building, retraite d'échanges et de renforcement de capacités qui a réuni tout le personnel du haut commissariat du 06 au 08 Avril à Saint-Louis. Objectif : mobiliser les énergies vers un objectif commun, forger un esprit d'équipe qui va faire de l'OMVS un espace d'épanouissement professionnel et personnel en un mot, faire émerger des « Omvsiens », selon le joli mot d'un des participants. Cette innovation unanimement saluée a permis de ressouder les liens et de poser les bases d'une meilleure collaboration.

## PORTRAIT

# Victorine Diagne :

## 33 ans de fidélité à l'Omvs



*Elle peut commencer à faire ses valises. La retraite a sonné pour elle. Victorine Diagne boucle sa dernière année de service. Cette secrétaire revient sur ses beaux moments, ses regrets mais aussi ses moments sombres.*

**P**as besoin de frapper à la porte pour la voir, son bureau est toujours ouvert. Des va et vient incessants au secrétariat de la direction générale. Presque tout le temps, elle est au travail. Preuve de son accessibilité. Entre son ordinateur, les rendez-vous à caler et les dossiers à gérer, Victorine Diagne est toujours au taquet. Le joli sourire accueille tous ceux qui passent par le secrétariat de l'Omvs. Son histoire est intimement liée à cette organisation. Depuis 33 ans, elle sert loyalement et fidèlement cette structure. Tout a commencé avec le Projet des eaux souterraines en 1985 à St Louis. Celle que ses collègues appellent affectueusement Mme Fall se remarque par son joli teint noir. Elle se rappelle ses débuts comme si c'était hier. « J'ai fait 5 ans au projet de 1985 à 1990, le projet n'était pas fini car il y avait des problèmes entre les Sénégalais, les Mauritaniens et les Maliens. Il a été financé par l'Usaid. J'ai été recrutée en en qualité de secrétaire mais je ne faisais pas seulement un travail de secrétariat ». Plus de trente ans plus tard, son goût du travail n'a pris aucune ride. Toujours le même enthousiasme.

Au début, il y avait « aucun temps de répit » se souvient-elle encore. De la sténographie à l'informatique, elle a tout connu. Une époque qui l'a bien plu. « Les débuts, je travaillais tout le temps »

Durant son parcours, beaucoup de haut-commissaires se sont succédé qui ont « très bien travaillé pendant leur passage » selon elle. Mais Mohamed Salem Merzoug reste celui qui l'a le plus marqué : « par son dynamisme, par son sens de vouloir faire avancer les agents et sa façon de faire travailler tout le monde ». Avec le temps, beaucoup de choses ont changé dans le fonctionnement. Pour elle : « L'Omvs a beaucoup évolué. Au début, il y avait pas beaucoup de consultants, ce sont les experts qui faisaient tout le travail »

Tout n'a pas été toutefois rose. Un souvenir sombre, elle a vécu. C'est un moment qu'elle n'arrive pas à oublier à l'été 1998. Elle a été restructurée. « Je suis resté 3 ans sans travailler avant qu'ils viennent me chercher ». Un épisode qui se conjugue au passé désormais. Mais forte de sa longue et riche carrière, elle remarque quelques manquements à corriger pour le rayonnement de l'organisation : « J'aurai voulu qu'ils changent leur façon de faire au niveau des Etats. Quand il y a un poste vacant, chaque Etat envoie deux experts, et à partir de ces 8 experts, on en choisit un. Ce que j'ai remarqué, on nous envoie parfois des gens qui sont à deux ans de la retraite ou carrément des gens qui ne sont pas du domaine ». Elle recommande de ne pas y mettre la politique. Car selon elle : « Ce n'est pas bon pour la boîte ; Il faut prendre que des gens compétents ».

Sa retraite se profile. Ce sera au mois de janvier 2019. Moment choisi par l'une des doyennes pour éprouver un manque dans sa vie professionnelle. « J'ai regretté de ne pas retourner à l'école. Je suis restée secrétaire. Je n'ai pas avancé et ça je le regrette sincèrement »

Dans un monde où tout est dynamique, Mme Fall exhorte les jeunes salariés au travail et à la quête permanente du savoir. Elle quitte sa famille adoptive qu'est l'Omvs avec le sentiment d'avoir accompli sa mission.

Difficile pour certains, excitante pour d'autre ou tout simplement mouvementée, 2018 livre ses secrets. Ils sont experts, chauffeur ou directeur. Ils ont partagé avec nous leur année. Regards croisés

Mohamed Attaher, Chef de la Division, Protection de l'Environnement et Suivi-Évaluation de la Direction Environnement et Développement Durable

« J'ai bien bien vécu l'année même si elle a été très chargée. Car nous avons mis en œuvre beaucoup d'activités notamment le déplacement de 6 villages sur 4 nouveaux sites. Nous avons remis les clés à ces 104 ménages où nous avons pu construire des logements ainsi que des infrastructures collectives. Bref, c'est une satisfaction. Avec les collègues, c'était convivial. Je travaille avec des experts avec de différents profils. On m'appelle toujours doyen. J'ai le respect de tout le monde »



Maha Sall, Experte Commission Permanente des Eaux et Comité de bassin

"Ca été une année mouvementée à titre personnel. Parce que j'étais nouvelle maman. Il fallait s'adapter suivant les heures de travail, les missions etc. C'était une année compliquée à gérer. Les années précédentes je n'avais pas beaucoup de missions et de formations. Par contre cette année, j'ai vraiment senti une différence. On a changé de rythme en ce qui concerne les missions, les déplacements, les activités et les formations. C'était une année riche en formations. J'en ai 4 alors que j'étais restée 3 ans sans en avoir. J'ai beaucoup appris. Ce qui est du boulot. Il y a également le comité de bassin. C'était une année de challenge. Pour la commission permanente des eaux, on est allé comme d'habitude. Y a pas eu de nouvelles choses. Mais on a quand même mis des bases pour aller de l'avant. On a été formé à des outils de planification qu'on va utiliser pour la commission permanente des eaux. Une année riche en bagages en espérant que l'année prochaine sera beaucoup plus excitante."



Véronique Faye Komaclou, en charge du volet Changement Climatique au PGIRE 2

« Sur le plan personnel, c'est une année intense. C'est une année charnière pour le PGIRE. Il y a eu énormément de missions, beaucoup de terrain. Cela m'a permis de bien connaître le bassin, certaines localités, de visiter des sites pour la première fois. Je ne les connaissais pas auparavant pour la plupart. J'ai le sentiment d'avoir accompli quelque chose dans le PGIRE. On a plein d'activités qui ont démarré difficilement et sont en train d'être mises en œuvre. J'ai aussi le sentiment d'avoir aidé à mettre en œuvre le PGIRE dans le



cadre des changements climatiques».

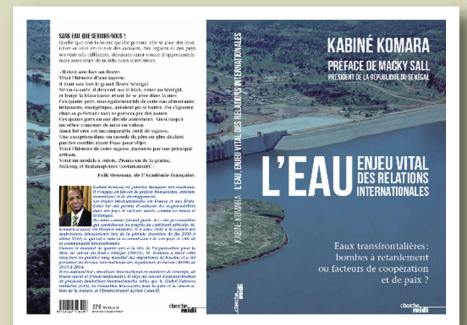
Ahmed Sory Konaté, Directeur de l'administration et des moyens généraux.

« 2018 a été une année bonne en moissons, une année au cours de laquelle on a noté beaucoup d'innovations et d'actes posés. On a organisé les premières journées Omvs. C'était à l'occasion de l'anniversaire de notre organisation. Il y a eu des journées de portes ouvertes pour mieux se connaître. Il y a eu aussi le team building qui est l'organisation de séminaire interne à l'attention de l'ensemble du personnel. L'objectif, c'était de créer un cadre collaboratif, créer une symbiose à partir de l'organisation de rencontre qui a regroupé tout le monde. Ca été un cadre très magnifique. Nous avons vraiment apprécié. On s'est dit qu'il fallait chaque année organiser une telle rencontre pour permettre aux uns et les autres de se comprendre mieux, de créer un esprit d'équipe. Une année satisfaisante pour moi car y a beaucoup de points positifs même si on peut encore mieux faire pour la prochaine année. En un mot, l'année a été positive ».



Parution de L'Eau, enjeu vital des relations internationales, par Kabiné Komara

L'ancien Premier ministre de Guinée Kabiné Komara, qui dirigea l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal de 2013 à 2017, vient de publier un livre dédié à la géostratégie de l'eau dans le monde.



L'Eau, enjeu vital des relations, c'est le titre du livre qui est publié aux Editions du Cherche Midi, en France, avec l'aura de deux signatures prestigieuses: le Président de la République du Sénégal M. Macky Sall, auteur de la préface, et l'académicien français Erik Orsenna qui a signé la 4ème de couverture.

La cérémonie de lancement a eu lieu le 25 avril à Paris. Cet important ouvrage de 256 pages répond à la question de savoir : Sans eau, que serions-nous ?

Quelle que soit la forme qu'elle prenne, elle se joue des frontières et relie entre eux des cultures, des régions et des pays souvent très différents, devenant ainsi source d'opportunités, mais aussi objet de nombreuses convoitises. Le lancement en Afrique est prévu à Dakar le 15 janvier 2017, sous le parrainage du Haut-Commissaire de l'OMVS M. Hamed Diane Séméga